

FR

039303/EU XXIII.GP
Eingelangt am 16/06/08

FR

FR



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 13.6.2008
COM(2008) 354 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT
EUROPEEN**

Informations financières sur les Fonds européens de Développement

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN

Informations financières sur les Fonds européens de Développement

AVANT-PROPOS

Ce document est destiné à être annexé au projet de budget pour 2009, conformément aux accords intervenus en 1979 dans le cadre de la procédure budgétaire.

L'article 157 du règlement financier du 18 février 2008, applicable au 10^e Fonds européen de développement¹, ci-après dénommé FED, prévoit qu'en pratique la procédure actuelle des appels à contribution, définie par le règlement financier applicable au 9^e FED, reste en vigueur pour les contributions à verser par les Etats Membres en 2008. L'article 8 paragraphe 3 du règlement financier applicable au 9^e FED² prévoit que ce document sera mis à la disposition du Conseil pour le 15 juin, et que ces informations serviront de base à une estimation intermédiaire des engagements et des paiements.

Selon le format des années précédentes, ce document précise :

- l'état d'exécution des FED (7^e au 9^e) au 31.12.2007 ;
- les prévisions d'exécution financière pour l'exercice en cours ;
- les estimations de dépenses pour l'exercice 2009.

En ce qui concerne le financement des FED, les contributions sont directement versées par les Etats membres à la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour les instruments du 9^e et 10^e FED dont la BEI assure la gestion (la Facilité d'investissement et les bonifications d'intérêt). Pour tous les autres instruments, y compris pour les anciens instruments gérés par la BEI (capitaux à risque et bonifications d'intérêt), les contributions sont versées à la Commission.

Sauf indication contraire, tous les montants des engagements et paiements, mentionnés dans cette Communication, sont « bruts », à savoir avant déduction des dégagements et des recouvrements. Cette approche est cohérente avec celle utilisée pour le budget général de l'Union.

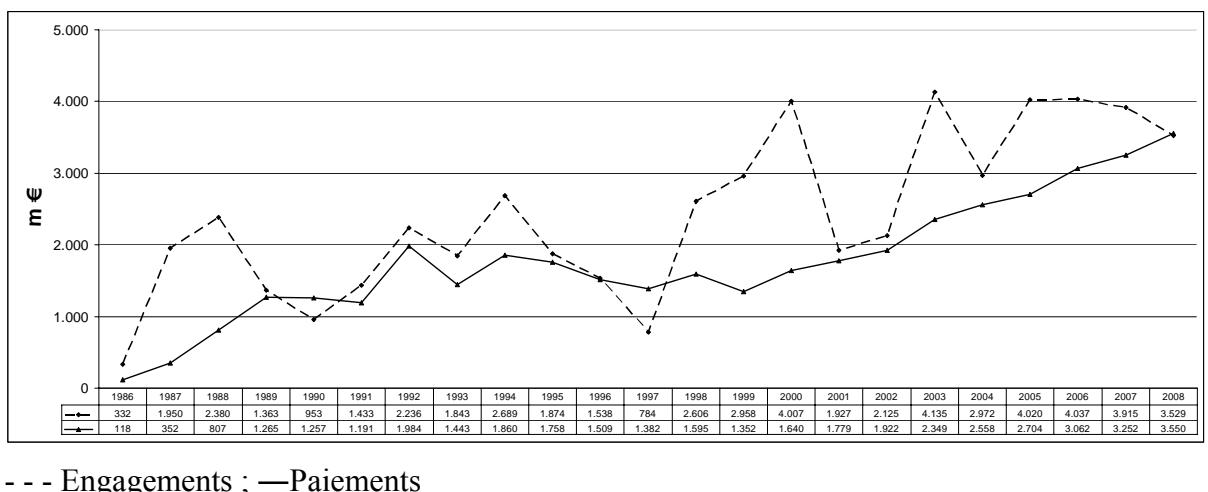
¹ JO L 78 du 19.3.2008, p. 1.

² JO L 83 du 1.4.2003, p. 1.

INTRODUCTION

La Commission et la BEI ont actualisé, pour chacun des pays ACP³ et des PTOM⁴, les prévisions des engagements et des paiements pour les exercices 2008 et 2009. Une attention particulière a été accordée à l'estimation des paiements dans un double objectif: d'une part, assister les Etats membres à réserver des montants les plus exacts possible sur leurs budgets nationaux ; d'autre part, s'assurer qu'un volume suffisant de ressources financières soit disponible pour le FED afin d'éviter des problèmes d'insuffisance de trésorerie. Conformément à l'article 8 du règlement financier applicable au 9^e FED, et à l'article 7 de l'Accord Interne sur le 10^e FED⁵, les estimations seront révisées dans la Communication d'octobre 2008.

Le graphique suivant donne un aperçu général de l'évolution des engagements et des paiements, réalisés dans le passé et attendus pour 2008 (Commission et BEI). Il indique clairement la tendance structurelle à la hausse des paiements à partir de 2000.



- - - Engagements ; —Paiements

³

Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

⁴

Pays et Territoires d'Outre-mer.

⁵

JO L 247 du 9.9.2006, p. 32.

1. ETAT D'EXECUTION DES FONDS EUROPEENS DE DEVELOPPEMENT AU 31 DECEMBRE 2007

1.1. Les disponibilités au 31 décembre 2007

L'annexe 1 donne un aperçu global des dotations disponibles au titre des FEDs (7^e au 9^e) en fin d'année 2007 pour la Commission et la BEI, des montants engagés et des sommes payées. Il en ressort clairement que la Commission a réalisé son objectif d'engager toutes les disponibilités du 9^e FED ainsi que les montants transférés des FEDs précédents. Restent encore à engager, en ligne avec la réglementation, quelques dizaines de millions d'euros entre le 1 janvier 2008 et l'entrée en vigueur du 10^e FED.

Contrairement au reste du document, les montants cités ci-dessus et ceux présentés dans l'annexe 1 sont "nets". Les dégagements sont donc déduits des engagements et les recouvrements sont déduits des paiements. Ceci est nécessaire pour connaître le niveau des disponibilités réelles.

1.2. L'exécution des FED en 2007 (engagements, paiements et situation financière)

L'annexe 2 montre la ventilation des engagements et paiements de 2007 par instrument et les compare aux chiffres réalisés en 2006.

Les annexes 3 et 4 donnent l'exécution réalisée en 2007 comparée aux estimations d'octobre 2007⁶. La Commission n'a pas pu réaliser l'entièreté de ses prévisions de paiements, suite à une insuffisance de contributions financières versées par les Etats membres. Cependant, avec 2 920 millions d'euros, le niveau des paiements était à nouveau le plus élevé que jamais.

L'annexe 5 présente la situation financière estimée en octobre 2007 et celle réalisée. Il est rappelé que ce tableau exclut les paiements effectués pour l'instrument Stabex car ces dépenses ont été effectuées à partir de comptes spéciaux qui avaient déjà été approvisionnés par les Etats membres dans le passé.

Pour la Commission, le solde de trésorerie à la fin de 2007 était de seulement 57⁷ millions d'euros. Ce montant était le plus faible que jamais. Pour la BEI, le solde s'est élevé à 77 millions d'euros, contre une estimation de 6 millions d'euros.

⁶

COM(2007) 599 final du 5.10.2007

⁷

Exclu 211 millions d'euros de contributions 2008 versés fin décembre 2007

2.

PREVISION D'EXECUTION FINANCIERE POUR LES EXERCICES 2008 ET 2009

Le résultat des nouvelles estimations est présenté dans les annexes 3 à 6.

Pour ce qui concerne les contributions pour l'exercice 2008, les nouvelles estimations s'élèvent à un besoin de 3 000 millions d'euros pour la Commission et à 305 millions d'euros pour la BEI. Ces chiffres sont fondés sur l'hypothèse d'une mise en œuvre du 10^e FED au début de l'été 2008. Il est rappelé que les montants arrêtés par le Conseil en décembre 2007⁸ pour 2008 sont de 2 857 millions d'euros pour la Commission et 343 millions d'euros pour la BEI.

Les contributions pour l'exercice 2009 sont estimées à 3 100 millions d'euros pour la Commission et à 370 millions d'euros pour la BEI. Il faut souligner que ces chiffres ne sont qu'une estimation préliminaire qui doit être interprétée avec prudence. La Commission et la BEI procèderont à de nouvelles estimations plus fiables après l'été. Celles-ci seront présentées dans la Communication d'octobre 2008.

La Commission insiste auprès du Conseil pour qu'il mette à disposition l'entièreté des contributions nécessaires pour garantir une bonne exécution du FED aussi bien en 2008 qu'en 2009.

⁸

Décision du Conseil du 20 décembre 2007 arrêtant, pour l'exercice 2008, l'échéancier des appels à contribution des Etats membres au 9^e FED.

ANNEXE 1 Situation consolidée des FED (7^e au 9^e) pour les pays ACP et les PTOM
31 décembre 2007 (en millions d'euros)

COMMISSION	Dotations	Engagements	Paiements
7^e et 8^e FED			
Programmes nationaux et territoriaux			
Bonifications d'intérêt	10 659	10 659	9 748
Capitaux à risque	298	298	270
Facilité ajustement structurel	1 921	1 921	1 778
Aide d'urgence	2 647	2 647	2 645
Aide aux réfugiés	542	542	542
Stabex	195	195	184
Produits miniers	2 423	2 423	2 314
Allègement de la dette	547	547	489
Dépenses de mise en œuvre	1 100	1 100	1 086
Reliquats FED 5	37	37	33
Sous-Total	20 687	20 687	19 400
9^e FED et mesures transitoires			
Enveloppe A	10 213	10 195	4 711
Enveloppe B	1 570	1 570	754
Allocation régionale	979	979	220
Allocation intra-ACP	3 314	3 312	1 183
CDE ⁹ , CTA ¹⁰ et APP ¹¹	176	176	134
Etudes et AT ¹² pour les PTOM	2	2	0
Dépenses de mise en œuvre	125	125	120
Assistance spéciale RDCongo	109	108	105
Recettes diverses	109	60	33
Contributions volontaires Facilité Paix	39	39	29
Reliquats FED 6	26	26	10
Sous Total	16 642	16 592	7 300
Total Commission	37 329	37 279	26 700
BEI (9^e FED)			
Bonifications d'intérêt	188	113	92
Facilité d'investissement	2 057	1 967	734
Total BEI	2245	2 080	826
TOTAL FED	39 574	39 359	27 526

Les chiffres présentés dans ce tableau sont « nets », c'est-à-dire que les engagements tiennent compte des dégagements et les paiements des recouvrements.

⁹

Centre de Développement de l'Entreprise

¹⁰

Centre Technique pour le Développement Agricole et Rural

¹¹

Assemblée Parlementaire Paritaire

¹²

Assistance technique

ANNEXE 2

Ventilation des dépenses par instrument pour les années 2006 et 2007

en millions d'euros

	2006		2007	
	engagements	paiements	engagements	paiements
COMMISSION				
7^e et 8^e FED				
Programmes indicatifs	-	612,0	-	388,3
Bonifications d'intérêts	-	0,6	-	1,5
Aide d'urgence	-	0,3	-	0
Aide aux réfugiés	-	8,0	-	1,8
Capitaux à risques	-	63,1	-	57,8
Produits Miniers	-	16,0	-	23,4
Stabex	9,1	189,5	6,2	98,4
Facilité ajustement structurel	-	1,1	-	0,1
Reliquats 5 ^e FED	-	1,1	-	0,4
Dépenses de mise en œuvre	-	0,7	-	0,8
Sous-total	9,1	893,2	6,2	572,3
9^e FED + mesures transitoires				
Enveloppe A	1 744,1	1 240,9	1 981,1	1 641,7
Enveloppe B	353,7	154,0	295,6	217,2
Projets régionaux	222,8	49,6	251,9	135,8
Projets Intra ACP	1 037,0	431,2	946,5	234,8
Dépenses de mise en œuvre	21,0	5,9	48,6	38,2
Assistance spéciale RD Congo	16,2	15,9	0,3	0,2
Contributions volontaires Facilité Paix	-	-	39,2	29,2
Reliquats 6 ^e FED	-	4,5	-	6,7
Autres	4,0	31,0	67,0	43,4
Sous-total	3 398,7	1 933,0	3 630,2	2 347,2
Total Commission	3 407,9	2 826,2	3 636,3	2 919,5
BEI (9e FED)				
Facilité d'investissement + bonifications d'intérêt	628,8	236,0	279,0	332,5
TOTAL FED	4 036,7	3 062,2	3 915,3	3 252,0

ANNEXE 3 - Engagements réalisés en 2007 et estimés pour 2008 et 2009

en millions d'euros

	2007		2008		2009	
	Communication octobre 2007	Réalisé	Communication octobre 2007 (*)	Révision	Communication octobre 2007	Révision
Régions						
Afrique de l'est	663	745		529		
Afrique de l'ouest	813	816		1096		
Afrique centrale	324	318		207		
Caraïbes	273	353		99		
Pacifique	173	131		30		
Afrique australe	310	320		730		
Reserve Revue à fin de parcours	209	0				
Sous-total	2.765	2.685		2692		
Autres						
Facilité Paix	117	139		300		
Facilité de l'Eau	222	181		0		
Allègement dette PPTE	0	0		0		
Autres	346	631		36		
Total Commission	3.450	3.636	pm	3.029	3.750	3.750
Facilité d'Investissement	350	262	140	450		450
Subventions d'Intérêts	50	17	0	50		50
Total instruments BEI	400	279	140	500	500	500
TOTAL	3.850	3.915	pm	3.529	4.250	4.250

* Dans la Communication d'octobre 2007, les montants présentés pour 2008 ne comprenaient pas de provisions pour le 10e FED. A titre d'information, la Commission avait indiqué que l'entrée en vigueur au 1 janvier 2008 se traduirait par un volume d'engagements estimé à ce moment à 2900 millions d'euros pour la Commission et à 360 millions d'euros supplémentaires pour la BEI.

Annexe 4 - Paiements réalisés en 2007 et estimés pour 2008 et 2009

en millions d'euros

	2007		2008		2009	
	Communication octobre 2007	Réalisé (**)	Communication oct 2007 (***)	Révision	Communication octobre 2007	Révision
Régions						
Afrique de l'est	760	707	551	578		
Afrique de l'ouest	867	785	804	858		
Afrique centrale	280	261	344	373		
Caraïbes	244	246	219	256		
Pacifique	72	58	66	76		
Afrique australe	348	335	333	354		
Sous-total	2571	2392	2316	2493		
Autres						
Facilité Paix	92	84	106	45		
Facilité de l'Eau	64	57	149	99		
Capitaux à risque (*)	62	59	62	77		
Allègement dette (PPTE)	0	0	180	180		
Infrastructure Trust Fund			0	40		
Autres	141	229	135	172		
SOUS-TOTAL	2930	2821	2948	3106		3168
Stabex	75	98	32	14		32
Total Commission	3005	2920	2980	3120	3075	3200
Facilité d'Investissement	350	331	400	380		400
Subventions d'Intérêts	21	1	20	50		50
Total instruments BEI	371	332	420	430	430	450
TOTAL	3376	3252	3400	3550	3505	3650

paiements bruts, donc sans déduction des recouvrements

* y compris les subventions d'intérêt au titre des anciens FED

** La Commission n'a pas pu réaliser l'entièreté de ses prévisions de paiements, suite à une insuffisance de contributions financières versées par les Etats membres.

*** Dans la Communication d'octobre 2007, les montants présentés pour 2008 ne comprenaient pas de provisions pour le 10e FED. A titre d'information, la Commission avait indiqué que l'entrée en vigueur au 1 janvier 2008 se résulterait par un volume de paiements supplémentaires estimé à ce moment à 300 millions d'euros pour la Commission et à 25 millions d'euros pour la BEI.

ANNEXE 5 - Situation financière observée en 2007 et prévue pour 2008 et 2009 - hors Stabex (*)

En millions d'euros

		Communication oct 2007			Révision		
		Commission	BEI	TOTAL	Commission	BEI	TOTAL
Solde au 31/12/2006		131 **	62	193	131 **	62	193
2007	Contributions 2007, dont	2775	225	3000	2640	225	2865
	<i>1ère tranche</i>	1500	70	1570	1500	70	1570
	<i>2ème tranche</i>	950	135	1085	950	135	1085
	<i>3ème tranche</i>	325	20	345	190	20	210
	Contributions volontaires Fac. Paix***	37			39		39
	Reflows		90	90		122	122
	Recouvrements, intérêts et autres	75		75	68		68
	Paiements totaux	-3005	-371	-3376	-2920	-332	-3252
	Paiements sur Stabex (déjà financé)	75		75	98		98
	Solde au 31/12/2007	88	6	94	57 **	77	134
2008	Contributions 2008, dont	2865	360	3225	3000	305	3305
	<i>1ère tranche</i>	1500	170	1670	1635	170	1805
	<i>2ème tranche</i>	1000	145	1145	1000	105	1105
	<i>3ème tranche</i>	365	45	410	365	30	395
	Reflows		60	60		90	90
	Recouvrements, intérêts et autres	75		75	75		75
	Paiements totaux	-2980	-420	-3400	-3120	-430	-3550
	Paiements sur Stabex (déjà financé)	32		32	14		14
	Solde au 31/12/2008	80	6	86	26	42	68
	Contributions 2009, dont				3100	370	3470
2009	Reflows					80	80
	Recouvrements, intérêts et autres				75		75
	Paiements totaux	-3075	-430	-3505	-3200	-450	-3650
	Paiements sur Stabex (déjà financé)				32		32
	Solde au 31/12/2009				33	42	75

Dans la Communication d'octobre 2007, les montants présentés pour 2008 ne comprenaient pas de provisions pour le 10e FED. A titre d'information, la Commission avait indiqué que l'entrée en vigueur du 10e FED au 1 janvier 2008 se traduirait par des besoins supplémentaires en termes de contributions, estimés à ce moment à 300 millions d'euros pour la Commission et à 25 millions d'euros pour la BEI.

En plus, les besoins pour la Commission pour 2008 ne tenaient pas compte d'un report de 2007 vers 2008

* montants disponibles d'un point de vue opérationnel

** sans versement anticipé des contributions

*** considérée, dans la Communication d'octobre 2008, comme étant financée sur un compte isolé

ANNEXE 6 – Contributions au FED pour l'exercice 2008 (en euros)

PAYS	CLE %	1re tranche		2e tranche		3e tranche		TOTAL des tranches
		versée à la BEI	versée à Commission	à verser à la BEI	à verser à la Commission	à verser à la BEI	à verser à la Commission	
ALLEMAGNE	23,36	39.712.000	382.512.000	24.528.000	233.600.000	7.008.000	85.264.000	772.624.000
BELGIQUE	3,92	6.664.000	63.764.000	4.116.000	39.200.000	1.176.000	14.308.000	129.228.000
DANEMARK	2,14	3.638.000	35.213.000	2.247.000	21.400.000	642.000	7.811.000	70.951.000
ESPAGNE	5,84	9.928.000	95.628.000	6.132.000	58.400.000	1.752.000	21.316.000	193.156.000
FRANCE	24,30	41.310.000	397.185.000	25.515.000	243.000.000	7.290.000	88.695.000	802.995.000
GRECE	1,25	2.125.000	19.937.500	1.312.500	12.500.000	375.000	4.562.500	40.812.500
IRLANDE	0,62	1.054.000	10.529.000	651.000	6.200.000	186.000	2.263.000	20.883.000
ITALIE	12,54	21.318.000	204.893.000	13.167.000	125.400.000	3.762.000	45.771.000	414.311.000
LUXEMBOURG	0,29	493.000	4.505.500	304.500	2.900.000	87.000	1.058.500	9.348.500
PAYS-BAS	5,22	8.874.000	85.099.000	5.481.000	52.200.000	1.566.000	19.053.000	172.273.000
PORTUGAL	0,97	1.649.000	16.311.500	1.018.500	9.700.000	291.000	3.540.500	32.510.500
ROYAUME-UNI	12,69	21.573.000	208.085.500	13.324.500	126.900.000	3.807.000	46.318.500	420.008.500
AUTRICHE	2,65	4.505.000	43.067.500	2.782.500	26.500.000	795.000	9.672.500	87.322.500
FINLANDE	1,48	2.516.000	24.166.000	1.554.000	14.800.000	444.000	5.402.000	48.882.000
SUEDE	2,73	4.641.000	44.103.500	2.866.500	27.300.000	819.000	9.964.500	89.694.500
TOTAL	100,00	170.000.000	1.635.000.000	105.000.000	1.000.000.000	30.000.000	365.000.000	3.305.000.000